

Passy, le 12 octobre 2016

## **Coup d'envoi du dispositif « Habiter mieux » au Pays du Mont-Blanc**



### **Les réunions publiques mobilisent les acteurs locaux et la population.**

Cette semaine sonne le coup d'envoi du programme « Habiter Mieux » au Pays du Mont-Blanc, dispositif qui permet de bénéficier de conseils gratuits délivrés par des experts techniques et des aides financières conséquentes pour réaliser des travaux et des économies d'énergie.

Lundi une première réunion publique a eu lieu à Praz-sur-Arly, mardi après-midi, Georges MORAND, Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, réunissait maires, adjoints à l'urbanisme et conseillers municipaux pour une séance de lancement plus officielle, autour d'une représentante de l'Etat et de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), des associations Prioriterre et SOLIHA qui mettent en œuvre les actions d'aide à la rénovation énergétique. Tous les intervenants ont insisté sur la nécessité de faire connaître ce dispositif exceptionnel pour que les habitants profitent des conseils gratuits et d'une aide pour des demandes de subventions, alors que l'Etat annonçait avoir réservé 4 Millions d'euros d'aides aux propriétaires, pour le haut de la vallée de l'Arve, avec la ferme volonté que les habitants du Pays du Mont-Blanc puissent réellement en profiter.

Mardi soir, ce sont 25 personnes (élus, propriétaires, bailleurs, entrepreneurs...) présentes à la mairie de Domancy pour une deuxième réunion publique. L'association SOLIHA, chargée par la CCPMB de l'animation du programme a rappelé que 3 810 ménages sont éligibles à ces aides sur le territoire de la Communauté de Communes. Elle a également présenté un exemple concret de bénéficiaires de ce programme : un couple de retraités ayant remplacé sa chaudière et réalisé quelques travaux complémentaires de rénovation énergétique pour un montant total de 16 000 €. Grâce au programme « Habiter Mieux », ils ont reçu 13 500 € de subventions. Les travaux ne leur ont donc coûté au final que 2 500 €, rapidement amortis en seulement deux ans, grâce aux économies de chauffage et d'énergie réalisées. Les habitants ont posé de nombreuses questions à l'issue de la réunion et SOLIHA a d'ores et déjà récupéré des dossiers à suivre.

Pour ceux qui auront manqué ces premières rencontres, il convient de rappeler qu'**une dernière réunion publique** (pour cette semaine de lancement) **aura lieu jeudi 13 à 19h à l'Espace animation des Contamines-Montjoie** (74 chemin des écoles).

*Georges Morand, Président de la Communauté de Communes et Maire de Sallanches a souligné que « Il faut profiter de ces aides, c'est une chance rare de pouvoir bénéficier d'autant de crédits puisque plus de 4 millions d'euros de subventions sont débloqués sur 5 ans, par l'Etat, l'Anah, le département et notre Communauté de Communes. Il ne faut donc plus hésiter à faire des travaux à moindre coût d'autant plus que nous vous accompagnons gratuitement de A à Z dans toutes vos démarches. »*

Permanences sans rendez-vous :

- Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 13h30 à 16h à la Maison des Services au public, 109 rue Justin à Sallanches
- Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois de 9h30 à 12h à la Communauté de Communes, 648 chemin des Prés Caton à Passy.

Plus d'informations : Soliha : 04 50 09 99 32 / [accueil@act-habitat.asso.fr](mailto:accueil@act-habitat.asso.fr)

---

**Contacts**

Anna BROQUET, contact presse – 04 50 78 51 45, [e.amblard@ccpmb.fr](mailto:e.amblard@ccpmb.fr)  
Martine BAZIN, contact technique – [m.bazin@ccpmb.fr](mailto:m.bazin@ccpmb.fr)